



CONVENTION Châtel Sports d'hiver « Carnaval »

Formule Familles Auberge Cyclamens 2025»

Du samedi 01/03/2025 au vendredi 07/03/2025

Ce document complété est à renvoyer à marc.jeusette1@gmail.com

LE VOYAGE COMPREND :

- la pension complète 4 repas (petit-déjeuner – dîner (lunch) – goûter – souper)
- forfait remontées mécaniques 6 jours sur « Châtel + Portes du Soleil ».
- la location du matériel de ski alpin standard 6 jours

LE VOYAGE NE COMPREND PAS :

- l'assurance rapatriement, frais de secours et médicaux.
- la couverture annulation/interruption de votre séjour.
Annulation du séjour plus de 2 mois à l'avance : remboursement à 100%
Annulation du séjour entre 1 et 2 mois à l'avance : remboursement à 50%
Annulation du séjour moins de 1 mois à l'avance : non-remboursé
- La location du matériel de Snowboard

PRIX :

Prix/personne/semaine (prix sous réserve de modifications)

- **Skieurs:**

- Adultes à partir de 26 ans : 825€
- Jeunes de 16 à 25 ans: 795€
- Ados de 13 à 15 ans: 765€
- Enfants de 5 à 12 ans : 685€

- **Non Skieurs:**

- **580€**
- 0-2 ans: Gratuit

Suppléments (facultatif mais à réserver à l'inscription) :

- + 45€ pour la location d'un snowboard
- + 80€ Cours de ski en option

Réduction :

- Avantage membres (0 à 18 ans) MUTUALIA: réduction de 250 euros (sur le prix de base sans options)
- - 40€ si matériel personnel

En ce qui concerne le matériel mis à disposition des participants, toute dégradation anormale de celui-ci due à une utilisation non-conforme ou à la négligence (perte, vol,..) sera facturée directement à la personne responsable par le loueur. L'organisation (SFC) ne peut en aucun cas en être tenue pour responsable.

Assurance des personnes :

Chaque participant devra souscrire une assurance « Accident, responsabilité civile, rapatriement ».

L'organisation SFC décline toute responsabilité en cas d'accidents divers, vol, perte survenu durant le séjour.

L'organisation est couverte en responsabilité civil.

« Lu et approuvé »
Signature